

Charte de l'utilisateur du matériel informatique dans le cadre des activités scolaires

Entre l'école : Claude Monet - Degré

et les élèves :

1- J'utilise du matériel informatique

Le matériel informatique qui est mis à ma disposition à l'école est fragile. Il doit donc être manipulé avec précaution et dans le respect des consignes d'utilisation.

Je sais que l'ordinateur que j'utilise n'est pas à moi et que les différentes installations servent aussi à d'autres élèves.

- Je ne peux en aucun cas modifier la configuration des ordinateurs.
- Si j'ai un problème ou un doute lors de mes manipulations, je dois appeler l'adulte responsable.
- Je ne dois ni ouvrir les dossiers des autres, ni effacer ou modifier leurs contenus sans autorisation.
- Il m'est interdit d'apporter des CD, des DVD ou tout autre support sans l'autorisation de l'enseignante.
- Je ne peux imprimer un document que si j'ai l'accord de l'adulte qui m'accompagne.
- J'utilise le scanner pour numériser et reproduire des images ou des documents avec l'autorisation et la surveillance d'un adulte, mais en respectant la notion de propriété intellectuelle et artistique.
- Je sais que la loi dit qu'on ne peut pas reproduire les oeuvres d'autrui (images, sons, vidéos, textes...)

2- Je vais naviguer sur Internet

- Je sais que les enseignantes me font utiliser Internet dans le cadre de mes apprentissages. Je ne l'utiliserai pas pour une autre raison que celle-là.
Par exemple : je ne vais pas rechercher des sites sur mon chanteur préféré lorsque je dois faire une recherche en géographie.
- Je suis conscient qu'il est possible que je rencontre un site qui contient des mots ou des photos que les adultes qui m'encadrent ou mes parents ne voudraient pas que je voie.
- Je montrerai immédiatement à l'adulte qui m'encadre tout site qui me met mal à l'aise.
- Je suis conscient que tout ce qui est sur Internet n'est pas forcément vrai. Je me poserai les bonnes questions et j'en parlerai avec les adultes pour essayer de distinguer le faux du vrai.
- Je sais que les textes et les photos que je vois sur un site ont un auteur. Je sais que je dois indiquer leur provenance si je veux les utiliser.
- Je ne donnerai jamais mon nom, mon adresse (ou celle de l'école), mon numéro de téléphone ou quoi que ce soit sur ma famille.
Par exemple : Je navigue sur un site qui me propose de m'offrir des cadeaux si je leur laisse mon adresse. Je ne réponds pas.
- Je m'engage à ne jamais me faire passer pour quelqu'un d'autre. Je sais qu'on peut essayer de me tromper.
- Je n'utiliserai jamais Internet pour m'en prendre aux autres : je n'envverrai ou n'afficherai jamais des messages insultants, grossiers ou mal intentionnés.

3- Et si je voulais pratiquer le clavardage ou aller sur des forums

- Je sais qu'il m'est interdit, à l'école, de communiquer sans autorisation par le biais des « chats » appelés également clavardages ou par le biais des forums.

4- Je vais communiquer grâce à la messagerie électronique

- Mon école peut mettre à la disposition des élèves une boîte aux lettres électronique par classe. L'échange par courrier électronique est donc public. La correspondance ne servira qu'aux échanges scolaires entre classes ou écoles.
- Je demanderai la permission et l'assistance d'un adulte avant d'ouvrir tout courrier électronique provenant de personnes que je ne connais pas.
- Lorsque je relèverai le courrier, je montrerai immédiatement à un adulte tout message qui me met mal à l'aise.

Attention : malgré toutes les précautions prises, les risques liés à Internet ne sont jamais nuls.

Description des services proposés par l'école

L'école met à disposition des élèves les moyens techniques suivants :

- Accès à Internet (l'interdiction de l'accès à des sites indésirables est assurée grâce à la présence physique d'un adulte)
- Messagerie électronique (une adresse par classe)
- Imprimante
- Photocopieur
- Scanner
- Appareil photo numérique
- Vidéoprojecteur

L'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des dispositions de cette charte et s'engage à les respecter dans leur intégralité.

Date :

Signature des élèves
(à partir du CP)

Signature des parents

Cette charte est évolutive. Elle pourra être révisée en fonction du matériel informatique et des nouvelles avancées technologiques.